

TRIBUNAL D'INSTANCE DE POISSY

89 , avenue Maurice Berteaux

78308 POISSY Cedex

Tél : 01 39 65 05 35

MaiL: tutelles.ti-poissy@justice.fr

Permanence du service des tutelles :

Lundi et Vendredi de 8h45 à 12h

**Requête en vue de
RACHAT
TOTAL OU PARTIEL
D'UNE ASSURANCE VIE
(article 427 du Code civil)**

Nom (curateur ou tuteur) :

Téléphone :

Nom de la personne protégée :

Je souhaite effectuer au nom de la personne protégée un rachat d'une somme de
sur le contrat d'assurance vie n°

intitulé ouvert auprès de la banque/société

.....

total (à cocher si vous demandez le rachat total du contrat d'assurance vie)

partiel selon la périodicité suivante : (cocher la case souhaitée)

Mensuel

Trimestriel

Annuel

Et de :

créditer cette somme sur le compte n° intitulé ouvert au
nom de la personne protégée auprès de la banque

Motifs :

.....
.....
.....

Pièces jointes (nécessaires) :

- un budget prévisionnel mensuel ou annuel (recettes et dépenses de la personne protégée)

- les relevés des comptes concernés présentant leur solde actuel,

- tous justificatifs utiles (facture, devis, etc...),

Fait à

le

SIGNATURE

Cadre réservé au tribunal

Dossier complet

Dossier incomplet. Merci de remplir une nouvelle requête et de joindre toutes les pièces nécessaires à savoir :

ORDONNANCE

Minute n° (à remplir par le greffe) :

Nous, Juge des Tutelles au Tribunal d'Instance de Poissy ,
assistée de greffier,

Vu la requête qui précède reçue le, et les pièces produites,

Vu l'article 427 du Code civil, les termes de la requête et les pièces produites,

Autorisons l'opération dans les termes exactes de la requête ci-dessus, qui apparaît conforme aux intérêts de la personne protégée.

N'autorisons pas l'opération pour les motifs suivants :

Ordonnons l'exécution provisoire de la décision.

Disons qu'il nous sera justifié de l'exécution de l'opération dans un délai de 3 mois après l'opération.

A Poissy, le

Le greffier

Le juge des tutelles

Notification à :